

PARIS - PARIS -

SOCIÉTÉS

**CONVOICATIONS
AUX ASSEMBLÉES**

290420 - Petites-Affiches

**OPCI IMMO
DIVERSIFICATION**

Société de placement à prépondérance
immobilière à capital variable
(SPPICAV) à conseil d'administration
au capital initial de 1.000.000 euros

Siège social :

**22 rue du Docteur Lancereaux
75008 PARIS**

794 021 949 RCS Paris

Avis de convocation

Les actionnaires de l'OPCI IMMO
DIVERSIFICATION sont convoqués
en Assemblée Générale Ordinaire
et Extraordinaire, le **18 mai 2020 à
14 heures**, au siège social de la société,
sis 22 rue du Docteur Lancereaux
75008 PARIS, à huit clos le cas échéant
conformément aux dispositions de l'Or-
donnance n° 2020-321 du 25 mars
2020, à l'effet de délibérer sur l'ordre du
jour suivant :

A titre ordinaire

1. Lecture des rapports de ges-
tion du Conseil d'Administration et
du Commissaire aux comptes sur
les comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2019 et approbation
des comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2019 et quitus aux admi-
nistrateurs ;

2. Affectation du résultat de l'exercice
clos le 31 décembre 2019 ;

3. Lecture et approbation du rapport
du Commissaire aux comptes sur les
conventions visées à l'article L. 225-38
du Code de commerce ;

4. Quitus à la société de gestion ;

5. Constatation de la variation nette
du capital de la Société à la clôture de
l'exercice ;

6. Pouvoirs pour les formalités.

A titre extraordinaire

7. Modification de l'article 20 des sta-
tuts de la Société

Tout actionnaire quel que soit le
nombre d'actions qu'il possède, a le
droit de participer à cette assemblée, de
s'y faire représenter par un actionnaire
ou par son conjoint, ou d'y voter par
correspondance.

Pour pouvoir participer ou se faire
représenter à cette assemblée :

- Les propriétaires d'actions nomi-
natives devront être inscrits sur les
registres de la société, au troisième jour
ouvré précédent l'Assemblée Générale
à zéro heure, heure de Paris, et n'ont
aucune formalité de dépôt à remplir et
seront admis sur simple justification de
leur identité ;

- Les propriétaires d'actions au por-
teur devront justifier de l'inscription de
celles-ci au deuxième jour ouvré précé-
dant l'assemblée à zéro heure, heure de
Paris dans les comptes de titres au por-
teur tenus par l'intermédiaire habilité au
moyen d'une attestation de participation
délivrée par ce dernier.

Par ailleurs, tout actionnaire peut
poser des questions écrites à compter
de la présente insertion. Ces questions
sont à adresser, par lettre recommandée
avec avis de réception, ou par courrier
électronique, au plus tard le quatrième
jour ouvré précédant la date d'assem-
blée, accompagnée d'une attestation
d'inscription en compte.

La société tient à la disposition des
actionnaires des formules de pouvoirs
et de vote par correspondance ainsi que
des cartes d'admission.

Les titulaires d'actions au porteur
souhaitant utiliser la faculté de vote
par correspondance pourront demander
par écrit un formulaire auprès de AEW
Ciloger au plus tard 6 jours avant la date
de réunion de l'assemblée, ainsi que les
documents prévus à l'article R. 225-83
du Code du commerce au siège social
de la société auprès de AEW Ciloger
au 22 rue du Docteur Lancereaux
75008 Paris ou sur le site internet
www.aewciloger.com.

Pour être pris en compte, ces for-
mulaires devront être parvenus à AEW
Ciloger trois jours au moins avant
l'assemblée.

Les titulaires d'actions au porteur
devront joindre au formulaire une attes-
tation de participation établie par l'inter-
médiaire habilité teneur de leur compte
constatant l'inscription des actions dans
ce compte.

L'actionnaire ayant voté par corres-
pondance n'aura plus la possibilité de
participer directement à l'assemblée ou
de s'y faire représenter en vertu d'un
pouvoir.

Pour avis,
La Société de Gestion AEW Ciloger

PETITES AFFICHES

La Grande Arche, Paroi Nord – 1 Parvis de la Défense 92044 Paris La Défense

Téléphone : 01 42 61 56 14

Attestent avoir reçu la présente annonce pour une parution
Dans le journal PETITS AFFICHES du 29/04/2020



Sébastien Kittel - Responsable Service Annonces légales